

# la Lettre

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

**Saint-Maximin aux  
couleurs de l'été**

**Présentation budget prévisionnel 2010**

## Les brèves



### NOUVELLE RAFRAÎCHISSANTE !

Les enfants des écoles ont pu profiter de la piscine municipale depuis le 7 juin. L'ouverture au public estival se fera du samedi 3 juillet au samedi 28 août, tous les jours sauf le dimanche, de 10 heures à 18 heures.

#### Tarifs :

- 2 € l'entrée
- Abonnement 12 entrées : 20 €
- Moins de 10 ans : 1 €
- Abonnement 12 entrées : 10 €

### RENTRÉE 2010 : ATTENTION !

Les inscriptions se font dès maintenant et impérativement avant le 2 juillet pour le dossier et le 2 août pour les réservations garderie et cantine du mois de septembre.

Le bureau des affaires scolaires vous accueillera et vous informera tout l'été.

### LE NOUVEAU SOUS-PRÉFET EN VISITE À SAINT-MAXIMIN

Le 14 avril dernier, Bernard Breyton, nouveau sous-préfet de l'arrondissement, est venu rencontrer le maire et ses adjoints ; il était accompagné pour l'occasion du chef du bureau des relations avec les collectivités locales. Cette journée fut l'occasion de présenter les grands projets de la ville et de nouer un contact fondamental pour la vie de la commune. De l'avis de tous, ce fut une première rencontre réussie !

### JOYEUX ANNIVERSAIRE !



L'EHPAD 'Aux trois tilleuls', maison d'accueil médicalisée pour nos aînés, a fêté son premier anniversaire le 5 juin dernier, un mois après la prise de fonctions d'Agathe Chante-Beaulande, nouvelle directrice dont le dynamisme et l'ambition pour nos 'trois tilleuls' laissent présager d'un avenir très positif pour ce service public auquel nous tenons tout particulièrement.



### UN ÉCHAFAUDAGE ÉLÉGANT

Afin de préserver l'harmonie de la belle façade classée de l'hôtel de ville, la commune a fait 'habiller' l'échafaudage qui s'y trouve.

C'est J.L. Myskowski, artiste Saint-Maximinois, qui a mis son talent à notre service pour cette occasion.





Mes chers concitoyens,

Cette année encore, Saint-Maximin deviendra le décor de fêtes et d'animations sous le soleil ou à la fraîcheur des nuits estivales. La programmation culturelle, toujours aussi riche de concerts exceptionnels, de marchés nocturnes, de bals populaires, etc. Nous accueillerons de nombreux visiteurs, venus goûter la qualité de vie que nous cultivons et admirer notre basilique, que nous nous efforçons de préserver et de mettre en valeur.

Mais l'été 2010 aura aussi ses particularités. Les traditionnelles fêtes de Marie-Madeleine seront un rendez-vous historique autour des saints de Provence à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la venue du roi Louis XIV à Saint-Maximin. Un marché provençal animera le centre-ville tous les dimanches matins. Un Parcours Patrimoine permettra de (re) découvrir les richesses du centre historique. La découverte spatiale sera également au à l'honneur pendant deux journées exceptionnelles. Les jeunes bénéficieront des nombreuses activités proposées par les animateurs de la ville.

Pour que votre été à Saint-Maximin rime avec *farniente*, les services municipaux restent actifs toute la saison, pour organiser les événements culturels, assurer les animations, veiller à la propreté et à la sécurité et aussi préparer déjà la rentrée (travaux dans les écoles, préparation du Forum des associations...). Vos élus continuent également à travailler, en se penchant sur des sujets aussi cruciaux que l'avenir énergétique ou l'avancement des grands dossiers d'aménagement urbain.

Bref, un beau programme estival en perspective, pendant lequel j'espère pouvoir vous rencontrer nombreux dans les rues de notre belle ville !

Votre Maire,  
Alain Pénal

*En continu, toutes les informations, les contacts avec votre mairie, la vie à Saint-Maximin, en direct sur le site de la ville !*



Directeur de la publication : A. Pénal  
Rédacteur en chef : O. Roman  
Comité de rédaction : A.-M. Lamia, C. Strunz-Amorello  
Maquette et photographies : P. Robin, associations  
Impression : Delta Color  
N° ISSN : 1148 649 X - 6800 exemplaires.

### LES SAINT-MAXIMINOIS CÉLÈBRES SONT À L'HONNEUR

Le 5 juin dernier, Monsieur le Maire a officiellement inauguré les voies du nouveau lotissement des *Portes du Soleil* qui ont été baptisées respectivement des noms d'Adrien-Paul Bertin, Louis Rostan, Lucien Bonaparte et Christine Boyer, quatre personnages marquants de l'histoire de la commune. Ce choix avait été unanimement salué lors du

conseil municipal du mois de mai. Notre ville a connu, et va connaître encore de grands changements de ses aménagements routiers et urbains, grâce à l'effort consenti par le Conseil général du Var. Ainsi, les élus ont baptisé récemment :



Le rond-point du Saint-Pilon



Le rond-point San Vincenzo (coll. H. Matisse)



Le rond-point Mirèio (Pôle enfance)



Le rond-point de la Légion d'Honneur (Route de Bras) et le rond-point des Sapeurs-pompiers



Le rond-point Sainte Marie-Madeleine (RDN 7, direction Aix-en-Provence)



Le rond-point du général Bart (zone la Laouve)

À retenir aussi, l'avenue du Saint-Pilon (anciennement Route de Marseille) et la rue parallèle à l'impasse V. Hugo, jusqu'alors sans nom qui devient l'impasse Barthélémy. De nouveaux noms qui marquent l'évolution de la ville vers une circulation plus fluide et des accès

facilités. Une réalité qui sera bientôt encore plus ancrée dans les usages avec l'entrée en service du contournement urbain réalisé par le Conseil général. Un premier tronçon à l'Est, reliant Escota à la route de Bras, a été livré et la totalité du tracé devrait entrer en fonction en 2011.



Les travaux d'entretien et d'aménagement urbain vont bon train dans toute la ville. Alors que l'aménagement de la rue Vaucanson touche à sa fin, c'est au tour d'un bon nombre de chemins d'être rénovés.

*L'allée des Tourterelles, le lotissement « Les Althéas », le chemin des Hauts de Clastre, du Petit Rayol, de la Teyssonière, des Deux Cèdres, de la Sorbière, des Oliviers, la voie d'accès à la gendarmerie, la traverse des Tilleuls.*

### LES CHEMINS FONT PEAU NEUVE

**Soit un investissement de 330 000 €**

S'exprime là une volonté politique forte, relayée par l'adjoint aux Travaux et aux Services Techniques, J. Freynet, d'offrir aux habitants la sécurité la plus élémentaire et une qualité de vie urbaine.



### UN 8<sup>e</sup> PRINTEMPS DES QUARTIERS TRÈS RÉUSSI !

Pendant plus d'un mois, les fêtes ont battu leur plein dans les différents quartiers de notre ville, avec de très beaux moments de rencontre et de convivialité. Une édition particulièrement animée grâce à la présence de musiciens qui ont largement contribué à l'ambiance chaleureuse et à l'échange entre voisins. On peut d'ailleurs remercier l'École de Musique, de Danse et de Théâtre du Haut-Var pour ces belles prestations.



Si la Mairie est à l'initiative de ce projet, c'est bien la participation des habitants qui en fait le plein succès et la réelle originalité. D'ailleurs, la bonne humeur est une constante de cette manifestation, chaque rendez-vous prenant une

couleur bien spécifique, en fonction des caractéristiques, voire de la 'personnalité' unique de chaque quartier, qui fait finalement la richesse de notre cité. Ainsi, les activités ont été très variées : apéritifs, repas divers (grillades, auberge espagnole, aioli, etc.), rencontres sportives, peinture de rue, ludothèque, bals musettes, guinguettes, soirées avec D.J., activités de cirque, concours de pétanque, et même courses de brouette !



Ces événements ont aussi été l'occasion de rencontres citoyennes durant lesquelles chaque habitant de la commune pouvait rencontrer ses élus et échanger avec eux sur l'avenir de la ville. Afin de favoriser les échanges, voire de les provoquer, la municipalité a fait preuve d'innovation en présentant, lors de chaque rencontre, des documents et

panneaux informatifs sur les différents projets de la commune, notamment les travaux en cours et à venir qui vont construire l'évolution de notre ville. De quoi enrichir les conversations.

Autre innovation, lors de chaque fête, l'ambassadrice du tri sélectif de la Communauté de Communes est venue informer et sensibiliser très concrètement les citoyens sur le recyclage des déchets et sa nécessité pour l'avenir durable de notre territoire.

Comme vous avez pu le constater, ces printemps festifs, à la fois simples et originaux, vecteurs de citoyenneté et de lien social, ne cessent de se développer et d'évoluer pour être au plus près des habitants. Pour continuer dans ce sens, chaque Saint-Maximinois qui souhaiterait être porteur d'une telle action dans son quartier, ou simplement qui aurait une idée nouvelle, qui souhaiterait émettre des remarques, avoir plus de renseignements, peut se rapprocher du service Politique de la Ville où des agents municipaux seront à son écoute pour tenter de répondre au mieux aux besoins exprimés, toujours dans le sens d'un meilleur service public.

### LES ACTIVITÉS D'ÉTÉ



Tout l'été, pour les enfants de 6 à 17 ans, de nombreuses activités, stages, mini-séjours et sorties seront organisées par les animateurs que les enfants côtoient toute l'année dans différents ateliers, aussi bien dans la rue que dans les cours d'école. Ces activités s'inscrivent dans une approche éducative qui aide à grandir, à s'épanouir et à mieux vivre ensemble, avec plusieurs objectifs :

- encourager l'activité physique : les supports d'animation proposés permettent de découvrir des sensations nouvelles,
- stimuler la curiosité par l'apport de connaissances sous une forme ludique et attractive,
- favoriser les activités de groupe : les petits groupes de 8 jeunes et 1 animateur favorisent le contact avec des adultes autres que les parents ou les professeurs et permettent la relation avec d'autres jeunes, avec de nouveaux copains et copines en perspective,
- organiser son temps libre par des activités possibles à la journée, la demi-journée (14h/17h30), en soirée, sous forme de stage, d'atelier, etc., ainsi qu'un accompagnement à des projets de jeunes, chantiers, où chacun s'investit pour sa ville et devient acteur de ses vacances.

### Dates d'inscription

*Pour la période du 05 au 25/07 :*

Vendredi 25/06 de 17 h à 20 h

Samedi 26 juin de 9 h à 12 h

Du lundi au vendredi les semaines suivantes de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

*Pour la période du 26/07 au 14/08 :*

Vendredi 16/07 de 17 h à 20 h

Du lundi au vendredi à partir du 19/07 de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

*Pour la période du 16 au 28/08 :*

Vendredi 6/08 de 17 h 00 à 20 h 00

Du lundi au vendredi à partir du 9/08 de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

**Yannick et Laurence sont à votre écoute au service Politique de la Ville :**

**04 94 59 39 75**

**Courriel : [mja@st-maximin.fr](mailto:mja@st-maximin.fr)**

### LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET LEURS MODES D'ACCUEIL



Afin de contribuer à la qualité de la longue journée de l'enfant dans tous les établissements scolaires de la commune, de nombreuses animations de loisir éducatif sont mises en place durant les temps périscolaires. Le terme « périscolaire » désigne les temps d'interclasse entre 12 h 00 et 14 h 00 ainsi que les moments avant et après la classe, après 7 h 30 et jusqu'à 18 h 00, dans les écoles maternelles et élémentaires. En effet, dans ces structures, ces temps sont sous la responsabilité de la Mairie (restauration, animation, sécurité, etc.).

#### **Le temps méridien.**

Beaucoup de parents travaillent encore à l'extérieur de la commune et avec une forte population jeune sur le territoire, le besoin est très important.

De nombreux enfants déjeunent donc à la cantine et ces deux heures, au milieu de la journée, sont très importantes pour la qualité de la longue journée de l'enfant. Ainsi, de nombreuses activités ludiques et éducatives sont mises en place. Toutes ces activités sont gratuites et non obligatoires pour les enfants, afin de ne pas rajouter une contrainte sur un temps qui doit rester un moment de détente et de plaisir où les

enfants apprennent à jouer ensemble dans leur diversité. Une cinquantaine d'actions sont menées chaque jour par les animateurs municipaux, mais aussi par plus de vingt associations partenaires qui viennent enrichir le projet dans leur propre discipline (cirque, magie, peinture, jeux de société, etc.).

Attention : ces activités périscolaires sont réservées aux enfants déjeunant à la cantine. Elles n'ont pas pour objectif de remplacer les activités associatives extrascolaires. Il ne s'agit en aucun cas de l'apprentissage d'une discipline sportive ou culturelle spécifique.

tions d'Animateurs) et le B.A.F.D. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Toutes ces activités sont construites en partenariat avec l'Éducation Nationale, afin que les actions soient les plus complémentaires possible et ainsi contribuer au mieux à la qualité de vie de votre enfant tout au long de sa journée. Le partenariat interne entre les différents services communaux concernés, en particulier avec le service des Affaires Scolaires, est également très étroit. C'est donc avec la préoccupation d'apporter aux enfants, ainsi qu'à



#### **Les temps du matin et du soir.**

Afin de faciliter l'organisation des parents qui travaillent, une garderie existait déjà pour chaque groupe scolaire. La rentrée scolaire 2010-2011 va connaître une évolution avec les nouveaux Accueils Collectifs de Mineurs périscolaires.

Ce mode d'accueil nécessite une déclaration auprès des services de l'État ainsi que la mise au point de projets éducatifs et pédagogiques. De plus, il exige un personnel encadrant qualifié pour un nombre d'enfants bien déterminé. Le personnel qui s'occupe aujourd'hui des garderies a donc entamé un processus de formation afin d'obtenir le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonc-

leurs familles, les meilleures conditions d'éducation et de vie sur notre territoire, que nous poursuivons notre politique d'amélioration du service rendu à la population.

#### *Pour plus d'informations :*

**Service Politique de la Ville :**  
Maison de la Jeunesse et des Associations - Bd Rey  
83470 St-Maximin-la-Ste-Baume  
04 94 59 39 75  
mja@st-maximin.fr

**Service des Affaires scolaires :**  
Chemin des vertus  
83 470 St-Maximin-la-Ste-Baume  
04 98 05 91 50  
affairescolaires@st-maximin.fr



### **LE MARCHÉ PROVENÇAL : UNE NOUVELLE ANIMATION DU FISAC POUR NOTRE CŒUR DE VILLE**

Grâce à la volonté de la Mairie et au travail de l'Association des

Commerçants et Artisans, un nouveau Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) a été mis en place depuis 2009.

À travers ce dispositif, ce sont des objectifs communs qui s'expriment : dynamiser le centre-ville, le rendre agréable à vivre et en développer la fréquentation. Dans cette optique, l'Association des Commerçants et Artisans organise diverses animations, telles que le premier marché provençal. Il a lieu en centre-ville tous les dimanches matins de début mai à fin septembre.

Cette action, inscrite dans la phase 1 du processus, a vocation à être pérennisée d'année en année, offrant ainsi la possibilité aux habitants de Saint-Maximin et de tout le bassin de vie de profiter des produits de notre région et de flâner dans le cœur de notre ville parmi les stands et les commerces. Entre le marché paysan, offrant toute une variété de fruits, de lé-

gumes et de fleurs, et les exposants du marché provençal, la diversité et le choix sont au rendez-vous.

L'Association des Commerçants et Artisans a mis un point d'honneur à privilégier des artisans et producteurs locaux, pour offrir un marché de qualité aux visiteurs : des produits de bouche (huile d'olive, confiseries, plats cuisinés, charcuterie, vin, épices, etc.), mais aussi de l'artisanat (bijoux, tableaux, décorations, sculpture, etc.). Malgré la météo peu favorable, les premiers marchés (2, 9 et 16 mai) ont été bien accueillis par les visiteurs locaux, comme par les premiers touristes. La fréquentation du marché provençal prouve que le centre-ville est un lieu propice aux échanges et doit être valorisé et animé afin d'être investi par ses habitants. C'est depuis toujours une priorité pour l'équipe municipale d'être au service de l'activité commerciale du cœur de ville. Renseignements : 0494865017 ou [acastmax@gmail.com](mailto:acastmax@gmail.com)

## Sports et vie associative

### **LA MAIRIE, PORTE-VOIX DES ASSOCIATIONS**

Depuis maintenant 2 ans, la Mairie offre aux associations de la commune un moyen de communication à travers l'Écho des associations, qui paraît désormais trimestriellement avec la Lettre. Ces quatre pages permettent à toutes les associations, petites et grandes, connues et moins connues, de s'exprimer librement, d'informer les habitants

sur leurs activités ou encore d'inviter les Saint-Maximinois à découvrir de nouveaux passe-temps. Cet outil fait partie du service public que notre Mairie rend aux associations à travers le service Sports et Vie associative. Il traduit la volonté forte du maire, de son adjoint délégué à la vie associative et de son adjointe déléguée aux anciens combattants, de soutenir ce vivier si

important pour la vie de notre ville.

N'hésitez pas à en user, voire à en abuser, en transmettant vos propositions de textes et/ou d'images au service Sports et Vie associative : 04 94 59 39 75 [associations@st-maximin.fr](mailto:associations@st-maximin.fr) (Directeur : Ph. Barthélémy ; Resp. adjointe : M. Martineau).

### **LE HTV À SAINT-MAXIMIN**

Après le R.C.T. venu s'entraîner sur la belle pelouse du stade Chavignot le 2 février, c'était au tour des pros du basket-ball de faire escale dans notre commune.

L'équipe d'Hyères-Toulon a participé, le 03 mars dernier, à des ateliers organisés pour les champions en herbe par le service Sports et Vie Associative et l'Athlétic Basket Club, en présence du

Président du Conseil Général du Var, du Maire et de son adjoint aux Sports. Résultat : un après-midi animé et des souvenirs en cascade !

*Alain Penal, un joueur du HTV,  
Nathalie Giat  
(présidente de l'ABCBSM),  
Horace Lanfranchi.*



### LES « CHAMPIONS » DE SAINT-MAXIMIN !

Des services communaux actifs et dévoués, une réelle implication des associations sportives, des équipements sportifs de qualité : telle est la recette infaillible du succès sportif !

Voici le palmarès des Saint-Maximinois pour la saison 2009-2010 :

### Les judokas

#### Le Judo Club

Aurélié Stéphanian, championne du Var catégorie Benjamins / Matthieu Bourlinguez, vice-champion du Var catégorie Benjamins / Julien Baculard, vice-champion du Var catégorie Juniors / Kilian Gazili et Robin Pantazis, médailles de bronze catégorie Benjamins / Thomas Revertégat, médaille de bronze catégorie Minimes / Grégory Matence, 2<sup>ème</sup> du grand prix PACA d'Aix-en-Provence, catégorie Minimes.

#### L'École de Judo Sainte-Baume

Colin Blanc, médaille de bronze moins de 50 kg au championnat de France de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail à Aubry, Sans oublier Yoann Santamaria, promu arbitre national.

### Le cercle des nageurs

#### Championnats départementaux Ufolep

Mathilde Ruiz (avenir) : 1<sup>ère</sup> sur 50 mètres dans les quatre nages / Océane Nicolino (cadette) : 1<sup>ère</sup> sur 50 mètres papillon et nage libre et 100 mètres quatre nages / Claire Micheline (cadette) : 1<sup>ère</sup> sur 100 mètres papillon et nage libre  
Thomas Borelli (benjamin) : 2<sup>ème</sup> sur 50 mètres dos / Camille Guisti (minime) : 1<sup>ère</sup> sur 100 mètres brasse  
Célia Menadeo (poussine) : 1<sup>ère</sup> sur 100 mètres dos / Pascal Clément (poussin) : 1<sup>er</sup> sur 100 mètres dos

#### Championnat régionaux à Marseille

Mathilde Ruiz : 1<sup>ère</sup> sur 50 mètres brasse et dos / Émilie Guisti : 1<sup>ère</sup> sur 100 mètres brasse et 3<sup>ème</sup> sur 50 mètres brasse  
Chloé Dell'Anno : 3<sup>ème</sup> sur 100 mètres brasse / Océane Nicolino : 1<sup>ère</sup> sur 50 mètres brasse 100 mètres papillon  
Claire Micheline : 1<sup>ère</sup> sur 100 mètres quatre nages, 2<sup>ème</sup> sur 50 mètres brasse

### L'Athletic Basket Club

#### L'Aurélien Trail du Saint-Maximin Athlétic Club

Thierry De Siano (S.M.A.C.), 2<sup>ème</sup> sur 12 km.

4 équipes championnes du Var cette saison : les Benjamins pré-excellence, les Benjamins honneur, les Minimes pré-excellence et les Cadettes pré-excellence.

### Le Tennis Club Municipal au Tournoi des jeunes de Sainte-Anastasia

Jehan Cyr, 2<sup>ème</sup> en catégorie 12 ans / Justine Villeroy, 1<sup>ère</sup> chez les filles.

### Le Club Gymnique Saint-Maximinois

#### Rencontres départementales :

L'équipe toute catégorie (Manon Vial, Fiona Sini, Aurélie Blanc, Estelle Guillemont) est arrivée sur la plus haute marche [cf. photo]. Les Benjamins (Élodie Bourniquel, Julie Costa, Mathilde Jacquet, Flavie Jambou) terminent deuxièmes.

#### Les circuits éducatifs :

Victoria Morel, Fanny Smith, Malvina Stripoli, Léa Possenti, Isaline Olieu se sont classées deuxièmes

Toutes les gymnastes ont participé aussi au grand prix du Var avec des très nombreuses médailles.

*Au moment où nous imprimons, l'ensemble des résultats sportifs ne nous étaient pas tous parvenus.*



## Budget primitif 2010 : présentation générale

*Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. C'est une étape majeure de la vie de notre commune. Il a été voté, pour l'année 2010, lors du Conseil Municipal du 31 mars dernier.*

*Avec l'aide précieuse des services et l'engagement de tous les élus de la majorité municipale, la commune a réussi, dans un contexte économique toujours tendu, à établir un budget dans lequel on retrouve la ligne directrice qui est la même depuis plusieurs années :*

- *Gérer l'argent public avec respect*
- *Investir avec la même régularité pour équiper notre ville*
- *Ne pas augmenter les taux d'imposition*
- *Et surtout établir ce document avec sincérité et intégrité*

*Christine Lanfranchi-Dorgal, adjointe déléguée aux Affaires financières*

**Le Budget Primitif s'élève à 19 963 758, 29 €.**

Sa répartition en volumes est la suivante :

1/3 pour la section d'investissement, équilibrée à 6 561 562, 29 €, et 2/3 pour la section de fonctionnement, équilibrée à 13 402 196 €.

La progression globale du Budget Primitif 2010 est de 5 % par rapport à 2009, avec une diminution de 1 % de la section de fonctionnement et une progression de 20 % de la section d'investissement.

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	6 561 562, 29	6 561 562, 29
Fonctionnement	13 402 196, 00	13 402 196, 00
<b>Total</b>	<b>19 963 758, 29</b>	<b>19 963 758, 29</b>

	Progression 2010 / 2009 (€)	Progression 2010 / 2009 (%)
Budget total	+ 954 035, 00	+ 5, 02
Section de fonctionnement	- 141 450, 00	- 1, 04
Section d'investissement	+ 1 095 484, 77	+ 20, 04

En section de fonctionnement, la stabilité des recettes engendre une stabilité des dépenses : l'augmentation de 4,32 % des dépenses de personnel est compensée par une baisse des charges de gestion courante. En section d'investissement, la baisse de 20 % des dotations TLE et FCTVA est compensée par une augmentation des subventions de nos partenaires (notamment pour les nouveaux programmes PAS et FISAC). Au niveau des dépenses, le remboursement de la dette en capital progresse fortement (+ 50 %) avec le remboursement d'un emprunt à court terme de près de 700 000 € (qui avait permis de financer l'EHPAD) grâce auquel on a pu économiser beaucoup d'intérêts. Les dépenses d'équipement progressent de 11 %.

### A. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

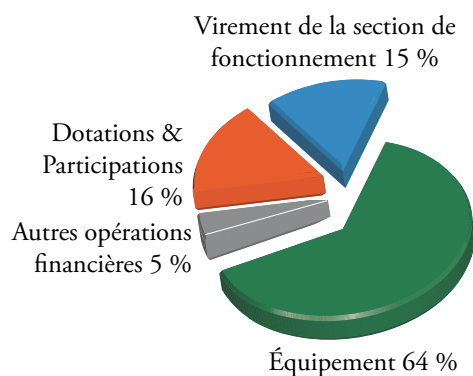
#### LES RECETTES

En ce qui concerne la section d'investissement et plus particulièrement l'autofinancement, la politique de fort financement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement se poursuit, à hauteur de 1 million d'euros. Le recours à l'emprunt est ainsi limité car la commune parvient à trouver d'autres financements. En 2010, des emprunts de 2, 3 millions d'euros sont inscrits au budget primitif en vertu du principe de précaution, ce qui ne signifie pas que la commune empruntera effectivement cette somme. Parallèlement, les demandes de subventions effectuées auprès de nos partenaires institutionnels (État, Région, Département, etc.) impactent le recours à l'emprunt (1 868 926 € inscrits). En 2010, pour plus de sérénité, la commune s'est inscrite à des

financements particuliers supplémentaires : le Programme d'Aménagement Solidaire (PAS) de la Région et le FISAC. Les programmes concernés sont le parking du Souvenir Français, l'impasse des Aires, la rue du Cimetière, la rue de la Glacière, le parking du Stade et le Parcours Patrimoine. La commune se tourne aussi vers des demandes de mécénat pour valoriser et faire rayonner son patrimoine historique. Les autres recettes dont dispose la commune sont les fonds propres : la Taxe Locale d'Équipement (498 723 €), le Fonds de Compensation pour la TVA (531 000 €) ainsi que les amortissements (321 614 €). Ils doivent couvrir entièrement le remboursement en capital qui est payé en dépense sur la section d'investissement. Ces recettes coïncident avec nos dépenses d'investissement. La com-

mune veille ainsi à ne pas dépenser ni inscrire au budget ce que l'on ne peut pas se payer. Car l'argent du contribuable doit être respecté.

*Voir également page 12 la présentation par fonction des recettes et dépenses d'investissement.*



*Recettes d'investissement : prévisions*

## Budget primitif 2010 : présentation générale

### LES DÉPENSES

#### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Le programme d'investissement s'élève à 4 658 841, 77 € (travaux et équipements). Les opérations les plus significatives sont les suivantes :

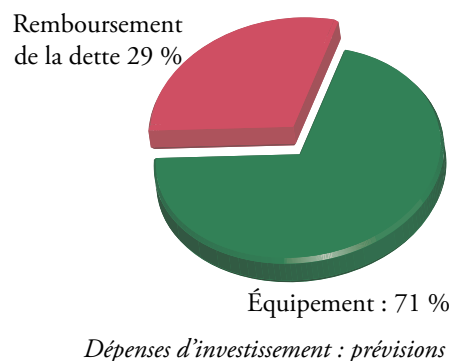
- De gros travaux de voirie, d'aménagement et de sécurité qui concernent pour une bonne part le centre-ville (rue Carnot, parking du Souvenir Français, liaisons piétonnes, vidéosurveillance, etc.) pour 3 388 930 €. Il faut savoir que le bitume de nos voiries coûte 40 €/m<sup>2</sup>;

- Des travaux d'aménagement des équipements publics (Maison des Services à la Population, équipements scolaires, sportifs et de proximité, opération Résorption de l'Habitat Insalubre, etc.) pour 344 528 € ;
- Un programme de travaux sur le patrimoine historique ;
- Des acquisitions foncières ;
- Des études pour les projets à venir.

#### DETTE EN CAPITAL

Le montant du capital de la dette à rembourser cette année est de 1 882 000 €. L'encours de la dette par habitant au 1er janvier 2010 pour notre commune

s'établit à 757 € soit un montant bien inférieur à la moyenne 2010 des communes de même strate (941 € par habitant) et inférieur à celui de 2009 (853€).



Dépenses d'investissement : prévisions

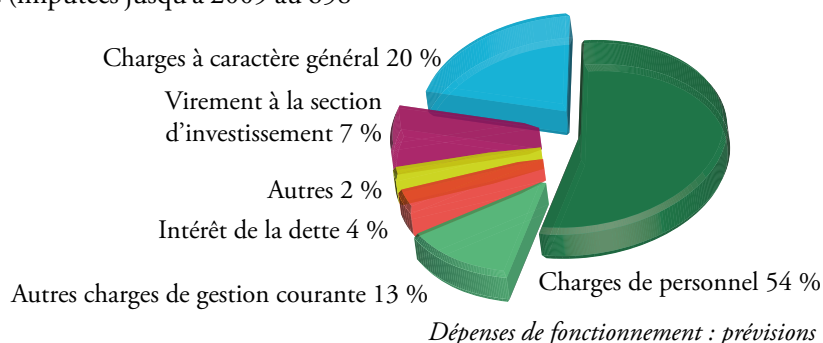
## B. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 13 402 196 €, restent maîtrisées. En effet, les dépenses réelles de fonctionnement (soit les dépenses totales de fonctionnement auxquelles on soustrait les opérations d'ordre, les prélèvements et les amortissements) s'établissent à 12 080 582 € soit 813 € par habitant (contre 836,5€ en 2009), bien inférieures à la moyenne nationale des communes de même strate (1056 € par habitant). Tout comme les communes de même strate démographique, plus de la moitié est affecté aux charges de personnel (59,6% contre 55,8% pour la moyenne nationale). L'importance de cette enveloppe est justifiée par la pérennisation d'emplois précaires, par l'augmentation de la valeur du point et les avancements de grade et d'échelon. Les services rendus à la collectivité sont importants : entretien des voies, fonctionnement des écoles, garderie, restauration scolaire, état civil, urbanisme, affaires sociales, animations en faveur de la jeunesse, soutien logistique aux associations, etc. La mairie affirme aussi sa vocation sociale en étant le plus gros employeur de la commune, tout en veillant à garder un triple équilibre entre les services rendus à la popula-

tion, un montant acceptable de masse salariale par rapport au budget et une vision humaine de gestion du personnel. Les charges à caractère général ont été évaluées strictement et à un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente, grâce à la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement engagée depuis plusieurs années. elles regroupent notamment l'énergie et l'électricité (357 840 €), l'alimentation et la sous-traitance générale (116 800 € et 395 400 €), les locations mobilières (147 000 €), la réparation et l'entretien de nos bâtiments et de nos voiries (91 900 et 211 000 €), les primes d'assurance (100 000 €) et les frais de gardiennage (152 000 €). Les autres charges de gestion courante sont en légère diminution à la suite du transfert au chapitre charges à caractère général des dépenses de transport scolaire (imputées jusqu'à 2009 au 658

et transférée en 2010 au 6247). Elles recouvrent les indemnités aux élus (159 000 €), le contingent service incendie (488 170 €), les contributions aux syndicats intercommunaux divers (syndicat des collègues, SIVAAD, Électrification, École de musique du Haut Var...), la subvention au C.C.A.S. (180 000 €). En font aussi partie les subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé qui représentent 570 000 €, dont près de 500 000 € à nos associations. Ce montant peut paraître élevé, mais il salue le dévouement et le bénévolat du tissu associatif saint-maximinois. Concernant les charges financières, les intérêts sont en diminution par rapport à 2009, année qui était fortement impactée par les emprunts de l'EHPAD, néanmoins couverts par le loyer versé par celui-ci à la commune.



Dépenses de fonctionnement : prévisions



## ► DON DU SANG

Comme tous les ans, l'Établissement Français du Sang a besoin de vous pour constituer des réserves de sang suffisantes afin de faire face à un besoin toujours croissant mais rarement couvert par les dons.

Des collectes seront organisées dans notre commune, n'hésitez pas à vous y rendre en faisant ainsi un geste citoyen : de 15 h 00 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes les vendredi 30 juillet, jeudi 30 septembre, jeudi 25 novembre et jeudi 30 décembre 2010.



## ► FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS AFN

Dans toute la France, même dans les plus petits villages, se trouve un bureau F.N.A.C.A. qui commémore le 19 mars 1962, date officielle de la signature du cessez-le-feu en Algérie. Notre comité de Saint-Maximin, fort de plus de 350 membres, regroupe adhérents et sympathisants dans une ambiance conviviale.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à venir nous rejoindre le samedi matin, de 9 h 30 à 11 h 30, salle Jean Moulin, à la Maison du combattant (place Jean Mermoz) où nous vous accueillerons avec plaisir et vous offrirons le pot de l'amitié dans une ambiance chaleureuse. Nous vous attendons, à bientôt !

## ► LE COMITÉ DES FÊTES

### Programme 2010

- 13 / 07 : bal animé par DJ *Horizon 2000*
  - 14 / 07 : bal animé par l'orchestre *Cargo de nuit*
  - 23 / 07 : bal animé par l'orchestre *Gérard Almeras*
  - 24 / 07 : bal animé par l'orchestre *Kontrast*
  - 25 / 07 : bal animé par l'orchestre *Eric Roy*
  - 26 / 07 : 13 h 00 - aïoli\*
  - 19 h 30 : soupe au pistou\* / bal
- (\*inscriptions auprès de l'office municipal du tourisme)

## ► LA VAGUE

L'association organise un stage de Tai Chi Chuan les dimanches 25 juillet et 22 août 2010.

Pour tous renseignements, contacter Nanou Champ au 04 94 78 15 44.

Reprise des activités : 13 septembre, école Paul Verlaine.

L'ASSOCIATION DES  
COMMERCANTS ET ARTISANS  
ET  
LES PRODUCTEURS LOCAUX  
VOUS ACCUEILLENT

TOUS LES DIMANCHES MATIN\*  
DU 2 MAI AU 26 SEPTEMBRE  
\* SAUF LE 25 JUILLET

Nombreuses  
animations

# Marché Provençal

## A SAINT MAXIMIN

centre ville



## ► LES DOIGTS DE FÉES

Qui sommes-nous ?

Une association qui a pour but de réunir toutes les personnes désirant s'initier ou se perfectionner en travaux manuels divers.

Nos ateliers permettent de travailler broderie, tricot, peinture sur divers supports, objets décoratifs, etc. Nous disposons pour ce faire d'un matériel approprié. Nous nous retrouvons tous les jeudis (sauf pendant les vacances scolaires) de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 avec la possibilité de déjeuner sur place.

Salle ELYSIUM, Maison de la Jeunesse et des Associations, Route de Bras à Saint-Maximin.

La cotisation annuelle est de 15 €. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Nous nous réunissons jusqu'à la fin du mois de juin et reprendront nos activités début septembre.

A bientôt peut-être !

*Dans chaque écho, une association vous est présentée en quelques mots, afin que soyez informés de l'offre associative à Saint-Maximin et que vous puissiez rejoindre celle(s) qui vous intéresse(nt).*

► **LE CLUB GYMNIQUE SAINT MAXIMINOIS**

L'association de gymnastique sportive, créée en 1962 dans la cité de la basilique, tient une place prépondérante dans la vie associative locale.

Elle s'adresse aux enfants dès 4 ans. Grâce à l'aide du Conseil Général, ainsi qu'à l'étroite collaboration avec la mairie représentée par Monsieur l'adjoint délégué aux Sports et la Vie associative, S. Langlet, et le directeur de service, Ph. Barthélémy, une réelle évolution a été rendue possible. L'association a notamment pu se doter d'un praticable spécialisé pour la pratique de la gymnastique. Les commerçants ont eux aussi contribué à la possibilité d'équiper les gymnastes en survêtements lors du Noël 2008.

Les très bons résultats du début d'année encouragent les entraîneurs Céline, Lionel et Séverine à continuer dans ce sens.

**Activités** : L'association accueille les enfants dès 4 ans, avec une section spécifique *Baby Gym* qui dispose d'un matériel adapté et d'un entraîneur formé à la petite enfance. Les cours, qui ont lieu, tous les jours, à la salle Marcantetti, sont répartis en fonction des âges et niveaux.

Président : Frédéric Bourniquel

Commission technique :

Céline Stripoli (06 18 50 13 28)

Nombre d'adhérents : 120 licenciés

Coordonnées : 06 84 50 58 10

Maison de la Jeunesse et des Associations, Bd Rey  
83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

L'association **ST MAX SYSTEM** adhérente à la NBTA Fédération Sportive Nationale de Twirling a participé au Grand National à Sélestat près de Strasbourg Samedi et dimanche 5 et 6 juin 2010.

Notre équipe championne PACA a brillamment défendu les couleurs de notre ville et région en remportant en Grande Equipes Minime Pompons la première place contre les 16 meilleures équipes des régions françaises. Elle sont donc championnes de France NBTA dans leur catégorie. Nous remercions tous les acteurs qui nous ont permis de participer à cette grande compétition nationale.

Un grand merci aux parents et surtout un grand bravo à nos concurrentes.

Christiane Oxizoglou, *Présidente de l'Association*

SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME (VAR)

## CHOEURS DANS LA VILLE

*Programme du samedi 10 juillet 2010*

**9 h - Ateliers de formation : technique vocale et perfectionnement aux chants avec des chefs de chœurs professionnels (chaque atelier de 9 h à 16 h).**

**18 h - Animation dans les rues de Saint Maximin avec la participation des chorales et d'un orchestre.**

**19 h - Concert sur le parvis de la Basilique.**

**21 h - Soirée de fête avec tous les choristes autour d'un buffet avec la participation de Michel et Pakoun Garnier (Compositeur de l'oratorio Marie de Magdala)**

Inscription : <http://lavoixaurelienne.asso-web.com>



Organisé par la chorale LA VOIX AURELIENNE - 04.94.86.77.19



*Grand National : Sélestat 2010*



## ATHLÉTIC BASKET CLUB BRIGNOLES / SAINT-MAXIMIN

Le Club de Basket se porte très bien et évolue chaque année de façon très positive. Deuxième club du département avec 279 licenciés, il a 16 équipes engagées en championnat, dont 4 sont championnes du Var cette saison : les Benjamins Pré-Excellence (invaincus durant toute la saison), les Benjamins Honneur, les Minimes Pré-Excellence et les Cadettes Pré-Excellence.

Par ailleurs, notre formation du joueur est récompensée par la présence de licenciés du club en équipes du Var (2<sup>ème</sup> du Sud-Est en Filles et en Garçons) : 2 joueuses en détection (Carla M'baye et Illona Roux), 2 joueuses en Sélection (Pauline Noe et Mélissa Logerais)

et 1 joueur en Sélection (Axel Baranieki).

Photo : Deux des petits 'sélectionnés' en équipe Var et Alain Weisz, entraîneur du HTV.

Ces résultats sont obtenus dans une ambiance chaleureuse qui associe fortement les familles aux activités des joueurs.

Dans le cadre de cette dynamique, nous recherchons pour la saison prochaine (2010-2011) un entraîneur.

Si vous possédez quelques notions de basket et que vous êtes prêt à vous investir au sein de notre Club, n'hésitez pas à nous contacter. Le Club prend en charge les formations nécessaires et les éventuels recyclages.

Contact: N. Giat (Présidente) - 06 07 50 07 27 / Courriel : frederic.logerais@club-internet.fr

*À noter dès maintenant : les entraînements reprendront la première semaine de septembre.*



## LE SENS DU PROJET

*Voyage en Italie, à l'initiative des comités de jumelage de San Vincenzo et de Saint-Maximin.*

En février 2010, Robert Blanc, Président du comité de jumelage de Saint-Maximin, a contacté l'association le Sens du Projet. Il est proposé à son Président, Hervé Toulan, de réunir des personnes en situation de handicap pour un voyage à San Vincenzo. Une première visite très réussie s'est déjà déroulée trois ans auparavant.

Les 28, 29 et 30 mai dernier, 36 personnes venues du foyer l'Acampadou de Saint Maximin, du foyer les Genêts de Marseille, du foyer le Mas du Paracol du Val, accompagnées de 8 éducateurs et de 8 membres du comité de jumelage de Saint Maximin, ont participé conjointement à ce projet. Monsieur l'adjoint au Maire de Saint-Maximin délégué

aux sports, Serge Langlet, était aussi du voyage.

Le premier soir, lors de la visite d'un jardin botanique tenu par des personnes en situation de handicap, nous fûmes très chaleureusement accueillis par les représentants de la délégation de la Croix Rouge Italienne et de sa présidente Signora

Marisa. Le soir, dans un beau cadre de verdure, sous un chapiteau appartenant au comité de Jumelage nous partagions un repas, heureux de nous retrouver de nouveau. Luca Antonelli président du comité de jumelage italien, personnage haut en couleurs, plein d'allant et de tenue, s'est chargé d'instaurer une ambiance réellement conviviale.

Notre hébergement en bungalows, dans un camping très haut de gamme, a mis du baume au cœur de l'ensemble des participants.

La deuxième journée a débuté dans la matinée par un concours de boules italiennes organisé par Monsieur Ivano Giannini, Président du club de boules de SanVincenzo. La joie qui s'est lue sur les visages des com-

pétiteurs lors de la remise des coupes fut pour les organisateurs de ce projet la plus belle des récompenses. À midi, en compagnie du Maire de San Vincenzo, Michele Biagi, et de certains élus, nous partagions de nouveau un repas dans la bonne humeur. L'après-midi fut consacré à l'incontournable visite de la ville de Pise. Quel régal d'agencements architecturaux, un défi à la nature, et quel plaisir pour les yeux !

La soirée s'est terminée dans l'allégresse par une soirée Disco sur une magnifique et grande piste de danse. Les liens forts tissés dans le passé se sont resserrés, les émotions n'étaient pas feintes, et les échanges se sont faits plus profonds. Ce voyage, ces rencontres sincères et mutuelles prouvent que, lorsque le projet a du sens, tout devient possible. Ensemble, dans le respect de l'autre, nous sommes riches de nos différences. Le troisième jour, nous prenions en car le chemin du retour, heureux d'avoir partagé ces bons moments.

Hervé Toulan.

# Les premières Rencontres Spatiales de Saint-Maximin

Le week-end du 21 et 22 août, le Jardin de l'Enclos se transforme en base spatiale pour toute la famille !



*Voyagez dans l'Univers avec les photos du télescope spatial Hubble.*

Au sein du magnifique cadre estival et historique du Jardin de l'Enclos, les Rencontres Spatiales de Saint-Maximin vous proposent de revivre l'aventure de l'exploration de l'espace, de notre satellite la Lune aux confins de l'Univers en passant par Mars et Saturne.

## Spatial pour tous !

Qu'il s'agisse des expositions, conférences ou animations, **l'accès** aux Rencontres Spatiales **est gratuit**. Organisée par l'association PromEspace en partenariat avec la mairie et le service Politique de la Ville, les agences spatiales française (CNES), européenne (ESA) et américaine (NASA), cette manifestation s'adresse à toute la famille ! Il sera ainsi possible d'admirer les merveilles de l'Univers avec les images du télescope spatial Hubble qui fête cette année ses 20 ans de bons et loyaux services. Certains clichés ont été agrandis jusqu'à plus de 2 mètres de base ! Vertige garanti...



*Le rover MSL-Curiosity décollera vers Mars en 2011. Cette impressionnante maquette taille réelle sera présente aux Rencontres Spatiales. Vous la verrez rouler et explorer le Jardin de l'Enclos !*

## Rencontrez des scientifiques et des astronautes

D'autres thèmes seront abordés comme la Station Spatiale Internationale (qui associe la Russie, le Japon, le Canada, les Etats-Unis et l'Europe) avec des astronautes qui raconteront leurs missions. L'exploration du système solaire n'est pas oubliée avec l'aventure de la sonde Huygens qui s'est posée sur Titan, une lune de Saturne à 2 milliards de km de la Terre. Le responsable scientifique de cette mission sera là pour répondre à vos questions. On notera aussi la présence exceptionnelle d'une reproduction taille réelle du rover MSL-Curiosity qui doit prochainement rouler sur Mars. De la taille d'une voiture, cet impressionnant robot explorera devant vos yeux le Jardin de l'Enclos. Côté animations, des clubs d'astronomie organiseront des observations du Soleil en toute sécurité grâce à un matériel adapté, puis de la Lune et du ciel en soirée. Les enfants ne sont pas oubliés et ils pourront participer à des ateliers pour fabriquer puis lancer leurs propres fusées à eau.

## Samedi soir : «La Nuit des explorateurs»

Et pour en savoir encore plus, des spécialistes donneront des conférences-débat, notamment le samedi soir dès 20h pour «La Nuit des Explorateurs» avec en invités d'honneur le scientifique Jean-Pierre Lebreton qui a dirigé le programme Huygens (atterrissage d'une sonde sur Titan), l'astronaute de la NASA Mark Polansky, pilote et commandant de navette spatiale (3 missions dans l'espace), ainsi qu'un astronaute européen.



*Le commandant Mark Polansky à bord de la navette spatiale Endeavour en juillet 2009. Cet astronaute de la NASA sera présent aux Rencontres Spatiales et donnera une conférence le samedi 21 août en soirée.*



*Jean-Pierre Lebreton à côté d'une maquette de la sonde Huygens qui s'est posée sur Titan, une lune de Saturne. Ce scientifique de l'Agence Spatiale Européenne viendra nous expliquer les découvertes ainsi réalisées.*

## Premières Rencontres Spatiales de Saint-Maximin

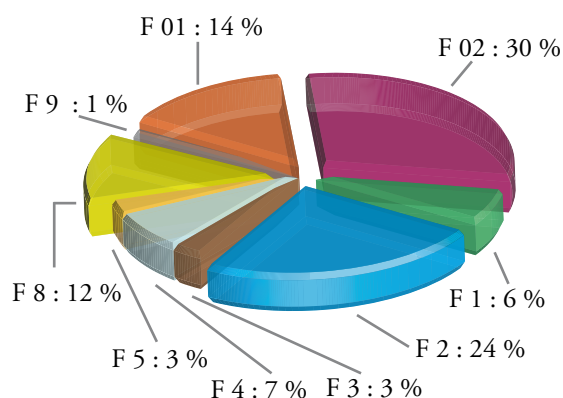
Samedi 21 et dimanche 22 août à partir de 10h. Nocturne le samedi avec «La Nuit des Explorateurs». Entrée gratuite. Restauration sur place (snack, buvette et aire de pique-nique libre).

Le programme complet sera publié sur le site [www.rencontrespatiales.com](http://www.rencontrespatiales.com)  
Pour tout renseignement par téléphone, appelez le 06.99.41.60.91.

# Budget primitif 2010 : présentation générale

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Fonctions	B.P. 2010	Libellé
01	1 902 314, 00	Non ventilables
02	3 953 386, 23	Services généraux
1	864 424, 30	Sécurité et salubrité publique
2	3 210 985, 94	Enseignement et formation
3	383 478, 13	Culture
4	973 159, 28	Sport et jeunesse
5	362 272, 26	Interventions sociales / Santé
6	46 938, 30	Famille
7	2 500, 00	Logement
8	1 610 015, 41	Aménagement et services urbains, environnement
9	92 722, 15	Action économique
<b>TOTAL</b>	<b>13 402 196, 00</b>	



Dépenses de fonctionnement par fonction  
Total : 13 402 196 €

## LES RECETTES

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, elles ont été évaluées au plus juste dans un souci de sincérité.. les impôts locaux, recettes notifiées, représentent 5 889 234 €, en augmentation de 4,4% ; cela s'explique par le dynamisme de nos bases, qui prouve l'attractivité de notre commune. Les

gens s'y sentent bien et s'y installent durablement.

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes, notifiée également, s'élève à 1 292 056 €. La taxe sur l'électricité rapporte 369 700 €, montant en augmentation chaque année. Par prudence, la taxe additionnelle aux droits de mutation a été évaluée à la baisse afin d'anticiper un montant encore diminué cette année.

Les dotations regroupent comme la

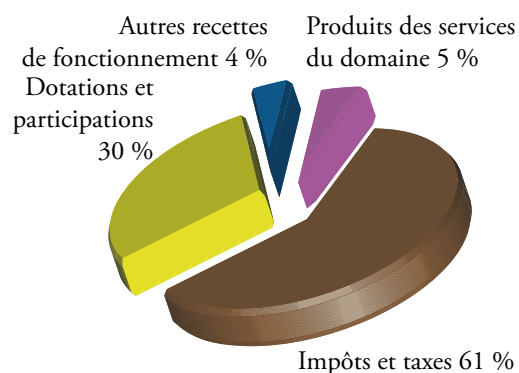
Dotations Globales de Fonctionnement (notifiée) de 2 027 120 € (-0.45% par rapport à 2009), la Dotation de Solidarité Urbaine de 508 385 €, la Dotation Nationale de Péréquation de 515 308 €.

D'autres participations, comme celles pour les contrats aidés, s'élèvent à 410 077 €.

Enfin, nos partenaires versent des subventions pour des actions précises telles que les accueils de loisirs, l'École du spectateur, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, etc.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonctions	B.P. 2010	Libellé
01	11 554 093	Non ventilables
02	673 312	Services généraux
1	24 968	Sécurité et salubrité publique
2	590 037	Enseignement et formation
3	36 150	Culture
4	271 692	Sport et jeunesse
5	3 300	Interventions sociales / Santé
6	49 817	Famille
8	183 827	Aménagement et services urbains, environnement
9	15 000	Action économique
<b>TOTAL</b>	<b>13 402 196, 00</b>	



Recettes de fonctionnement : prévisions

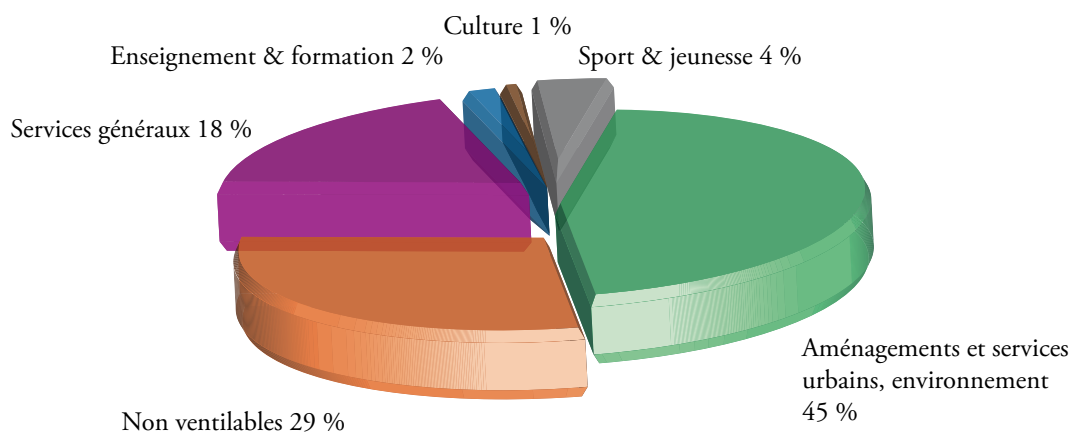
## Budget primitif 2010 : présentation générale

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>Fonctions</i>	<i>B.P. 2010</i>	<i>Libellé</i>
01	2 486 651, 52	Non ventilables
02	437 292, 00	Services généraux
2	42 130, 00	Enseignement et formation
3	42 112, 00	Culture
4	52 500, 00	Sport et jeunesse
8	3 500 876, 77	Aménagement et services urbains, environnement
9	15 000, 00	Action économique
<b>TOTAL</b>	<b>6 561 562, 29</b>	

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Fonctions</i>	<i>B.P. 2010</i>	<i>Libellé</i>
01	1 902 720, 52	Non ventilables
02	1 206 197, 00	Services généraux
1	864 424, 30	Sécurité et salubrité publique
2	147 564, 00	Enseignement et formation
3	82 714, 00	Culture
4	257 183, 00	Sport et jeunesse
8	2 965 183, 77	Aménagement et services urbains, environnement
<b>TOTAL</b>	<b>6 651 562, 29</b>	



Dépenses d'investissement par fonction  
Total : 6 561 562, 29 €



## 2010 : DES FÊTES DE MARIE-MADELEINE HISTORIQUES

de la capitale ; il était temps de s'y rendre en personne pour finir d'apaiser les tensions. D'autre part, les négociations de paix avec l'Espagne des Habsbourg, contre laquelle la France avait été en guerre depuis 1635, étaient presque achevées, avec en perspective un mariage avec sa cousine, l'Infante Marie-Thérèse d'Autriche.

D'après le récit d'un notaire, H. Guichard, le roi serait arrivé dans notre ville le 4 février 1660, accompagné de la reine-mère, Anne d'Autriche, et de son frère,

le duc d'Anjou.

Avec sa suite, il passa la nuit au Couvent royal. Le lendemain matin, le roi et sa mère assistèrent à une messe célébrée dans la crypte de la basilique puis se rendirent à Nans d'où ils montèrent en pèlerinage à la grotte de la Sainte-Baume par le Chemin des Rois ; cet événement a été célébré le

5 juin dernier avec l'inauguration officielle de ce Chemin par Christine Lanfranchi - Dorgal, Adjointe aux finances. Au retour de Louis XIV dans la ville, il fut procédé à la translation des reliques de sainte Marie-Madeleine dans l'urne de porphyre où elles resteront jusqu'à la Révolution Française.

C'est cette visite historique du 'roi soleil' dans notre ville et sa venue dans la basilique pour honorer les reliques de Marie-Madeleine que les fêtes de Marie-Madeleine commémoreront cet été.

L'édition 2010 est donc un événement d'une envergure particulière auquel tous les Saint-Maximinois sont chaleureusement conviés ; et ne doutons pas que les visiteurs seront aussi au rendez-vous, affirmant ainsi un peu plus l'attractivité de Saint-Maximin en tant que centre touristique du Haut Var.

**Fêtes de Sainte Marie-Madeleine : du 21 au 25 juillet.**

Au début de l'année 1660, le jeune roi Louis XIV se rend en Provence. Le contexte de cette visite est marqué par deux éléments majeurs.

D'une part, les troubles provoqués par la Fronde des années 1648-1653 s'étaient répandus plus tardivement dans cette partie du royaume éloignée

## PÔLE CULTUREL : LE CHANTIER AVANCE



Le 16 avril, Horace Lanfranchi, président du Conseil général du Var, est venu visiter le chantier du futur Pôle culturel, dont la salle de cinéma souterraine est désormais achevée. Un équipement attendu dans tout le bassin de vie qui ajoutera au dynamisme culturel et économique du territoire.



## LA BROCHURE NOUVELLE EST ARRIVÉE !

Présentée au public le 9 avril, la brochure culturelle recense toute la programmation de la commune pendant la saison touristique. Vous y trouverez les moments forts de votre été culturel qui débute le 3 juillet avec le concert d'Amaury Vassili, et toutes les informations qui vous permettront d'organiser votre programme estival. Cette année encore, vous retrouverez Le Festival, les Nuits du Parvis, les Mercredis du Cinéma, les Vendredis de l'Enclos, les marchés nocturnes et l'ensemble des concerts d'orgues tant attendus. Et en 2010 vous découvrirez les Jeudis du Cloître, une nouveauté musicale dans le cadre harmonieux et discret du Couvent royal. La brochure culturelle est disponible auprès de l'Office du tourisme, place Jean Salusse.

**JUILLET**

- 3 **Spectacle d'ouverture - Amaury Vassilli**  
Jardin de l'Enclos, 21 h 30
- 4 **Philippe Bardon et Marc Adamczewski**  
Basilique, 17 h 00
- 6 **'Bagad' de la Marine Nationale**  
Parvis, 21 h 30
- 7 **Les Mercredis du Cinéma**  
Jardin de l'Enclos, 21 h 30
- 9 Spectacle : **Musiques de films / Féeries des eaux**  
Jardin de l'Enclos, 21 h 30
- 10 Chœurs dans la ville  
Centre-ville, toute la journée
- 13 Retraite aux flambeaux - Centre ville, 21 h 00  
Flambée du pin et bal - Place Malherbe, 22 h 00
- 14 Fête nationale : Défilé - Monument aux morts, 11 h 30  
Feu d'artifice - Stade municipal, 22 h 00  
Bal populaire - Place Malherbe, 22 h 30
- 15 **Estonian-Youth Symphonic Orchestra**  
Couvent Royal, 21 h 30
- 16 **Les chevaliers du Fiel**  
Jardin de l'Enclos, 21 h 30
- 17 Marché nocturne et nuitée littéraire  
Parvis et centre-ville, soirée
- 18 13<sup>ème</sup> Fête des moissons  
Centre-ville - Toute la journée
- 21 **Les Mercredis du Cinéma**  
Jardin de l'Enclos, 21 h 30
- 21 Fêtes de Sainte Marie-Madeleine  
25 Basilique et centre ville
- 27 **Orchestre des jeunes du Comté d'Ampshire**  
Parvis, 21 h 30
- 28 **Les Mercredis du Cinéma**  
Jardin de l'Enclos, 21 h 30
- 30 **Compagnie 'Equinoxe'**  
Les meilleures comédies musicales  
Jardin de l'Enclos, 21 h 30

**Les Vendredis de l'Enclos**

S'imposant depuis cinq ans maintenant comme l'un des rendez-vous marquants de la saison estivale, les Vendredis de l'Enclos offrent au public une programmation originale, audacieuse et gratuite dans un lieu d'exception, le Jardin de l'Enclos.

L'édition 2010 sera rythmée par cinq manifestations différentes qui se complètent et s'enrichissent pour faire de ce rendez-vous un événement unique en son genre.

Spectacles musicaux originaux et féériques, rythmes des comédies musicales, souvenirs avec Mike Brant, humour décalé avec les Chevaliers du Fiel et l'évènement : Patrick Fiori, qui fera partager les titres incontournables de ses albums à un public enchanté.

Une chose est sûre, ces rendez-vous particuliers ne vous laisseront pas indifférents !



**Les Marchés Nocturnes**

En juillet et en août, vous pourrez découvrir deux soirées palpitantes, dans une ambiance chaleureuse, où les couleurs et les parfums attisent les sens des promeneurs. La fréquentation de ces marchés nocturnes témoigne aujourd'hui de l'attractivité économique et touristique de la ville estivale.

Face à l'accueil plus que favorable des commerçants du centre-ville et de l'ensemble de la population, la commune a décidé de reconduire cette manifestation avec deux thématiques différentes. Le 17 juillet, le marché nocturne artisanal sera accompagné d'une soirée littéraire sur le parvis de la basilique, mettant à l'honneur plus d'une vingtaine d'écrivains de la région. Le 14 août, le marché nocturne artisanal sera dédié à la gastronomie : de nombreux stands présenteront leurs produits du terroir. Ces soirées seront animées sur la place Malherbe par le *Quintet Swing* le 17 juillet et le groupe *Amvrac* le 14 août.

### Les Jeudis du Cloître

Pour l'inauguration des 'Jeudis du Cloître', deux rendez-vous sont fixés.

En effet, c'est dans ce cadre prestigieux, empreint de sérénité, où la voix se mêlera au clavier dans une communion chaleureuse avec le public, que se produiront l'*Estonian Youth Symphonic Orchestra* et le groupe *Calligraphy* accompagné par la chanteuse Pakoune.



### Les Nuits du Parvis

Chaque été, le parvis de la basilique se métamorphose en un décor d'exception pour accueillir chanteurs, orchestres et ensembles musicaux prestigieux.

Cette 7<sup>e</sup> édition propose une programmation variée et de qualité : *Bagad du Centre d'Instruction Saint-Mandrier*, concert classique avec l'*Orchestre Symphonique des Jeunes du Comté d'Hampshire*, une interprétation surprenante d'œuvres classiques par l'ensemble *Cad Vocal* et *Loca Bohémia* qui revisitera le tango des années 1920. Deux constantes dans les Nuits du Parvis : la magie du lieu et des concerts originaux !

### Le Festival

Après cinq ans d'existence, *Le Festival* de Saint-Maximin est devenu un passage obligé dans le monde de la musique classique, avec toujours le même fil conducteur : l'exigence. L'édition 2010 propose six concerts : *Pierre Bardon*, Organiste titulaire des Grandes Orgues de la basilique Sainte Marie-Madeleine, suivi de l'*Ensemble Orchestral de Marseille Provence Méditerranée*, qui interprètera des compositions aux couleurs variées. Le Duo *Arsis* vous invitera à la découverte des musiques traditionnelles irlandaises et japonaises. Le Quatuor *Clarinte* vous fera découvrir un programme original entièrement consacré au fils aîné de Johann Sebastian Bach. L'*Orchestre de Chambre Serge Paloyan* vous présentera un florilège de musique baroque. En apothéose de ce Festival, l'*Orchestre Symphonique Serge Paloyan* célébrera le bicentenaire de la naissance de F. Chopin et R. Schumann.

## AOÛT

<b>Lucie Žáková</b> - Basilique, 17 h 00	1
Marché potier - Parvis, toute la journée	
<b>Ensemble Cad Vocal</b> : 'Baroque In Jazz'	3
Parvis, 21 h 30	
<b>Les mercredis du Cinéma</b>	4
Jardin de l'Enclos, 21 h 30	
<b>Show Mike Brandt</b>	6
Jardin de l'Enclos, 21 h 30	
Concert 'Les voix dominicaines'	7
Basilique, 21 h 30	
Concert ' <b>Loca Bohémia</b> '	10
Parvis, 21 h 30	
<b>Les mercredis du Cinéma</b>	11
Jardin de l'Enclos, 21 h 30	
Concert ' <b>Calligraphy</b> '	12
Couvent Royal, 21 h 30	
<b>Patrick Fiory</b>	13
Jardin de l'Enclos, 21 h 30	
Marché nocturne - Artisanat et gastronomie	14
Centre ville et parvis, soirée	
<b>Pierre Bardon</b> Concert d'Orgue	15
basilique, 17 h 00	
<b>Ensemble orchestral de Marseille Provence</b>	
<b>Méditerranée</b> - Basilique, 21 h 30	
<b>Duo Arsis</b>	16
Basilique, 21 h 30	
<b>Quatuor Clarinte</b>	17
Basilique, 21 h 30	
<b>Orchestre de chambre Serge Paloyan</b>	18
'Vous avez dit Baroque' - Basilique 21 h 30	
<b>Orchestre Symphonique Serge Paloyan</b>	19
Célébration du bicentenaire de la	
naissance de F Chopin et R. Schumann	
Basilique, 21 h 30	
Académie d'Orgue	20
	29
Journées de l'astronomie	21
	22

## SEPTEMBRE

<b>Laurent BEYHURST</b>	5
Basilique, 17 h 00	

Pendant plusieurs décennies des élus ont contribué activement à défigurer une grande partie de notre territoire en laissant se développer l'urbanisation de façon complètement anarchique. Seuls ont été épargnés la vaste plaine agricole et les contreforts du Mont Aurélien.

Mais ces dernières années, l'espace agricole grignoté peu à peu par des opérations d'urbanisme commercial, s'est réduit de façon très importante, et d'ici peu, les espaces boisés en limite de Pourcieux risquent à leur tour de devoir payer un lourd tribut à la business-politique, menée par les élus majoritaires de la communauté de communes. En effet, ce n'est pas moins de 85 hectares d'espaces verts, situés à cheval sur les communes d'Ollières et Saint Maximin, qui sont aujourd'hui menacés de destruction par la nouvelle zone d'activités.

Ce projet a été élaboré en catimini, sans débat, ni réelle information, et encore moins consultation des populations concernées. Tout a été organisé de façon à ce que les modifications des

documents d'urbanisme soient bouclées rapidement, avant même que ne soient publiés le résultat des premières études destinées à organiser l'aménagement du territoire (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale de la Provence Verte).

Pourquoi cette précipitation ? Aurait-on peur que les aménagements prévus se révèlent être en totale contradiction avec la politique de développement durable que l'on prétend mener ?

En une période où l'argent est devenu la valeur suprême, notre espace fait l'objet de nombreuses convoitises. Il convient d'être vigilant car le poids de nos décisions en matière de gestion du territoire aura des conséquences irréversibles sur notre cadre de vie mais aussi sur celui des générations futures. A-t-on vraiment besoin de dizaines d'hectares de nouveaux espaces commerciaux à plusieurs kilomètres du centre-ville, associés à de la logistique, activité génératrice de nuisances importantes, dont le rapport nombre d'hectares utilisés/emplois créés est un des plus faibles ?

Nous ne sommes pas opposés au développement économique, mais nous ne voulons pas non plus assister les bras croisés à la destruction de nos paysages, de la faune, de la flore dans le seul intérêt de quelques uns.

Nous demandons à ce que soit abandonné ce projet. A la place nous préconisons d'engager une démarche visant à aménager en un autre point du territoire générant moins de nuisances à l'environnement, un parc industriel du type de celui de Rousset. Ce dernier serait destiné à accueillir des entreprises de production ou à forte valeur ajoutée, génératrices à la fois de richesses et d'emplois avec différents niveaux de qualification.

Certes, s'engager dans un aménagement de ce type est plus difficile que de faire du business, mais notre commune a tous les atouts en main, et si nous voulons que nos enfants, quel que soit leur degré de qualification, aient encore une chance de pouvoir vivre et travailler ici, il nous faut réussir. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <http://saintmaximin2008.fr>

## État civil

### *Ils sont venus au monde*

Kenzo BEC, le 15 mai  
Rayan BEN ABDERRAHMEN, le 24 avril  
Garance BLAUVAC, le 24 avril  
Lilia BOUGRINE, le 22 avril  
Elisa BRISMAIL, le 06 avril  
Diane DAUDIN, le 21 avril  
Ezéchiel DENIS, le 08 mai  
Lisa DONNARUMMA, le 08 mai  
Morgane FARINO, le 06 mai  
Stella GALVEZ-RODRIGUEZ, le 14 mai  
Axel GARDIN, le 2 avril  
Marie GENTE, le 07 mai  
Sarah HARRASS, le 13 mars  
Pierre-Alexandre et Pierre-Antoine JULIEN, le 19 avril  
Eglantine LEROY, le 11 avril  
Sam LOGEROT, le 02 avril  
Louise MAURY, le 11 mars  
Angéline MORGANTI, le 16 mars  
Ugo PASCAL, le 29 avril  
Nolann PETIT, le 03 avril  
Sélène PHILIBERT, le 1er avril  
Henri PORTALON DE ROSIS, le 1er avril  
Marhieu POURRIÈRE, le 07 avril

Louise RACINE, le 14 mai  
Clément RENOUE, le 19 avril  
Lucie RIONDET, le 05 mai  
Albane SNIADACH, le 22 mars  
Isabelle TURCHI, le 07 mars  
Fabio VALVERDE, le 07 avril  
Elorah VOTION JAUFFRET-RICHARD, le 16 mars

### *Ils se sont dit «oui»*

Vincent ABBAT et Virginie BOUCHAIN, le 18 juin  
Cyril BARRAS et Nathalie CYRILLE, le 22 mai  
Julien BERTHEVAS et Tu Anh LE, le 19 juin  
Laurent BIANCIOTTO et Carole MORLANE, le 30 avril  
Anthony BOCCIA et Jennifer MONTAGNA, le 05 juin  
Olivier CALAMIER et Sandrine ALARCON, le 19 juin  
David DAUMAS et Anaïs SANCHEZ, le 26 juin  
Rémi DELOT et Nathalie CANO, le 09 juin

Thierry DESIANO et Catherine LADERACH, le 26 juin  
Robert FAURE et Catherine FABRE, le 05 juin  
Michel GIL et Carole JACQUIN, le 12 juin  
Hervé HOSVEPIAN et Gwladys TEDDE, le 19 juin  
Lilian LEFEBVRE et Christel CHALANÇON, le 06 mars  
Jean LUGAGNE et Florence GAGLIARDI, le 12 juin  
Fabrice MARIANELLI et Samantha ALFONSI, le 05 juin  
Alexandre MAZUIR et Emmanuelle GIMENEZ, le 26 juin  
Nicolas MERIANNE et Stéphanie ZOUVI, le 19 juin  
Bernard PIGUET et Danielle DUVAL, le 26 juin  
Rudolph PLACET et Anne-Laurence BACCHIS, le 05 juin  
Frédéric POLICHETTI et Elodie BERTAIGNE, le 29 mai

*Nous arrivons à l'aube de la deuxième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, et force est de constater que les énergies utilisées à ce jour doivent faire place à des techniques nouvelles. Les énergies issues du pétrole, dont la pollution n'est plus à démontrer, se raréfient.*

*Les années 2060-2070 verrons l'épuisement de nos ressources. Le nucléaire, s'il ne produit pas de gaz à effet de serre, nous laisse des centaines de tonnes de déchets radioactifs dont nous ne savons que faire, et qui mettent dangereusement en péril la santé des générations futures. Heureusement, les scientifiques ont pensé à des solutions de remplacement.*

*Avec la fusion du plasma magnétique du projet ITER, nous pouvons espérer une production massive d'énergie pratiquement sans pollution. Mais ITER n'est qu'une technique expérimentale.*

*C'est pourquoi nous devons impérativement nous tourner rapidement vers ce qu'il est coutume d'appeler « les énergies de substitution ou renouvelables ». Elles existent, elles fonctionnent, elles sont capables d'assurer les besoins présents et futurs de toute la planète sans contre-*

*indications écologistes. Les principales sont les suivantes : le solaire, dans toutes ses formes d'application, le vent, la géothermie, la marée motrice, la biomasse et les centrales hydrauliques.*

*L'ensoleillement exceptionnel du Sud de la France nous conduit naturellement vers le solaire. Cette technique, découverte par le physicien H. Becquerel en 1870, est appelée à progresser et nous permet d'espérer de bons résultats à brève échéance.*

*Il faut que chacun d'entre nous fasse un petit effort, avant que des dispositions très contraignantes nous soient imposées par nos dirigeants politiques. Aujourd'hui, des hommes et des femmes, travaillant pour la Provence verte, tentent de promouvoir l'utilisation du bois comme moyen de chauffage des locaux publics.*

*Notre responsabilité d'élu doit nous conduire à informer nos concitoyens pour les orienter vers ces applications.*

*Votre conseiller municipal,  
André JEANCLAUDE.*



**L'ÉCLAIRAGE  
PUBLIC, PISTE  
D'ÉCONOMIE**

Les élus, sensibles à la fois à la problématique des économies d'énergies et à la bonne gestion des finances publiques, cherchent continuellement des moyens d'optimisation. Si, depuis plusieurs années déjà, tout l'éclairage public est à basse consommation, une étude est actuellement menée par le SIMELEC Var afin de recenser tous les points lumineux de la ville. L'objectif est d'optimiser encore le matériel, soit par le remplacement partiel ou complet des composants par de plus récents présentant de meilleures performances en termes de consommation ; soit en étudiant la solution d'installation de variateurs permettant de régler l'intensité en fonction des plages horaires des usagers. Les premières réponses à la rentrée.

### LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE : UNE PERSPECTIVE D'AVENIR

Chauffage d'une construction nouvelle ? Réduction du coût énergétique ? Réduire l'impact environnemental de votre activité économique ? La filière bois-énergie répondra sans doute à vos attentes.

**Le Syndicat Mixte du Pays de la  
Provence Verte au 04 98 05 12 22  
Les Communes Forestières du Var  
Pôle Forêt Cœur du Var  
04 94 99 17 24**

### UNE MAISON AGRÉABLE ET ÉCONOME : c'est possible !

Renseignez-vous auprès de l'Espace Info Énergie Maures - Provence Verte.

Le Syndicat mixte du Pays de la Provence Verte et l'association des Communes Forestières du Var proposent un service gratuit d'informations et de conseils à disposition du public.

Renseignements au 04 94 99 17 25  
info-energie@paysprovenceverte.fr

Franck RENAULT et Delphine MANOURY,  
le 05 juin  
Rémi ROUCHON et Anita SERVANS,  
le 07 mai  
Christophe SURMENIAN et Aline VAROLI,  
le 22 mai  
Jean TAURINE et Nathalie MOUTON,  
le 22 mai  
Mickaël TRUC et Christine ASTIER,  
le 05 juin  
Frédéric VALLIERE et Sylvie GERER,  
le 10 avril

### **Ils nous ont quittés**

Aznive ARTINIAN, le 12 mai  
Fernand BATAILLÉ, le 06 mars  
Claire BONNAUD, le 09 mars  
Nellie BORRINI, le 17 mars  
Bruno CECCHI, le 06 mai  
Pierre CONTENT, le 18 avril  
Roger CROMBEZ, le 29 mars  
André DEKEUKELAIRE, le 01 avril  
Victorine DELCOURT, le 15 mars  
Antoine DIAZ, le 28 avril  
Louis FLAYOL, le 24 avril

Germaine GOURON, le 28 mars  
Chantal GRESSET, le 09 mars  
Claude GUÉRIN, le 07 mars  
Lucienne HENRY, le 14 mars  
Paul HERNANDEZ, le 05 avril  
Yamna LAGHOUATI, le 10 mai  
Françoise LLADOS, le 28 avril  
Paul LYONNET, le 26 avril  
Marcel MARIANELLI, le 17 avril  
Joseph RAMIREZ, le 09 avril  
Gabriel ROBLOT, le 06 avril  
Yvonne ROVEGNO, le 15 mars  
Sylvain TALTAVULL, le 05 mars  
Christian ZANON, le 22 mars

*En continu, toutes les informations,  
les contacts avec votre mairie, la vie  
à Saint-Maximin, en direct sur le  
site de la ville !*



### UNE DYNAMIQUE DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE



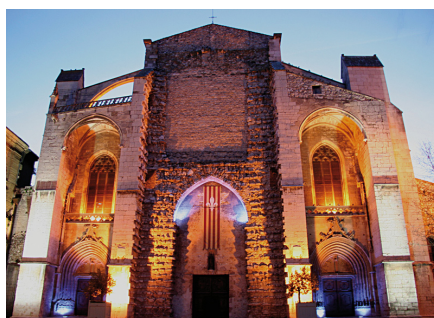
#### *Pleine vue sur la basilique*

La commune a lancé une opération de protection et de valorisation du patrimoine de la cité et en particulier de la basilique Sainte Marie-Madeleine. Afin de préserver l'édifice et d'en assurer la rénovation future, des bornes en pierre et des chaînes ont été posées au mois de juin dans la rue de la Révolution et autour du parvis. Cette opération, depuis longtemps défendue par le Maire, traduit également la volonté d'aménager un espace sécurisé pour les piétons, en particulier pour les poussettes, les personnes âgées, les nombreux enfants qui y passent quotidiennement et pour les milliers de visiteurs du monument. De plus, cet aménagement permettra de préserver la partie basse de l'édifice en offrant une meilleure "respiration" des pierres en soubassement. Un traitement du sol est aussi envisagé dans l'avenir. La pose des bornes calcaires a été réalisé par la société Eurovia pour un montant de 27 851 € H.T.

*La suppression de places de stationnement aux abords immédiats de la basilique ne devrait pas occasionner de gênes trop importantes aux riverains habitués à se garer là car, avec l'aménagement de la rue Vaucanson, la liaison vers le parking du Pôle Enfance et ses 110 places sera facilitée. De plus, nous entamons très bientôt l'aménagement du parking du Souvenir français et des liaisons piétonnes attendantes pour encore plus d'offres de stationnement.*

Jacques Freynet,  
Adjoint délégué aux Travaux

### DES OUTILS DE FINANCEMENT MODERNES



#### *Un monument majeur en Provence*

C'est le plus grand édifice gothique du Sud-est de la France. Son architecture et son histoire lui confèrent un rayonnement international ; considérée comme le 'Troisième Tombeau de la Chrétienté', elle abrite les reliques de sainte Marie-Madeleine, et d'autres éléments mobiliers remarquables et uniques. Cela en fait un centre d'intérêt touristique de premier rang en Provence. Plus de 100 000 visiteurs viennent admirer chaque année ces trésors. Ce monument est aussi un écrin de choix pour notre politique culturelle dynamique (conduite par Véronique Guérin, Adjointe à la Culture) qui draine tous les ans un public nombreux.



*La municipalité innove en se tournant vers de nouvelles sources de financement. Ainsi, les services et les élus de la majorité s'inscrivent dans une démarche d'appel à mécénat, à destination des grandes entreprises et institutions publiques ou privées, mais également en sollicitant les Saint-Maximinois et les visiteurs estivaux par le biais d'une souscription populaire, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, contre laquelle les élus de l'opposition se sont, eux, positionnés lors du conseil municipal de mai dernier. Ce faisant, la commune réaffirme également son souci d'alléger la charge financière de ces travaux afin qu'elle pèse au minimum sur le budget de la commune, et donc sur ses habitants. La mobilisation de tous fera le succès de cette démarche entreprise par les services communaux sous l'impulsion volontariste de vos élus.*

Christine Lanfranchi-Dorgal,  
Adjointe déléguée aux Affaires financières

Aujourd'hui, cette basilique a besoin de soins. Le programme de travaux envisagé pour sa restauration est considérable. Il concerne en grande partie le flanc Sud de l'édifice, avec de lourdes interventions au niveau des couvertures, afin de rénover l'étanchéité qui présente actuellement de gros défauts, mettant en péril notamment les trésors de mobiliers installés dans les chapelles latérales.

D'après l'étude préalable de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, le coût total de ces travaux pourrait avoisiner, à terme, les 2 millions d'euros. C'est donc un investissement très lourd, mais la commune se doit de mener à bien ces travaux pour protéger cet édifice, classé monument historique et dont elle a la responsabilité.

Des bons de souscription seront mis à disposition dans la basilique et auprès de l'Office du Tourisme. Ils seront à déposer dans les urnes installées à cet effet.

Les bons seront également téléchargeables sur le site de la ville, pour un paiement par courrier. Dès le mois de septembre, un paiement en ligne sera possible, en cliquant sur le lien vers le site de la Fondation du Patrimoine. **Celle-ci délivrera un reçu fiscal à tous les généreux donateurs.**



## VISITER SAINT-MAXIMIN

Après les visites proposées par les guides conférenciers de l'Office du Tourisme et les audioguides mis à disposition dans la basilique, la ville se découvrira sous un nouveau jour grâce à un *Parcours Patrimoine* qui a été présenté par les élus lors du Printemps des Quartiers.

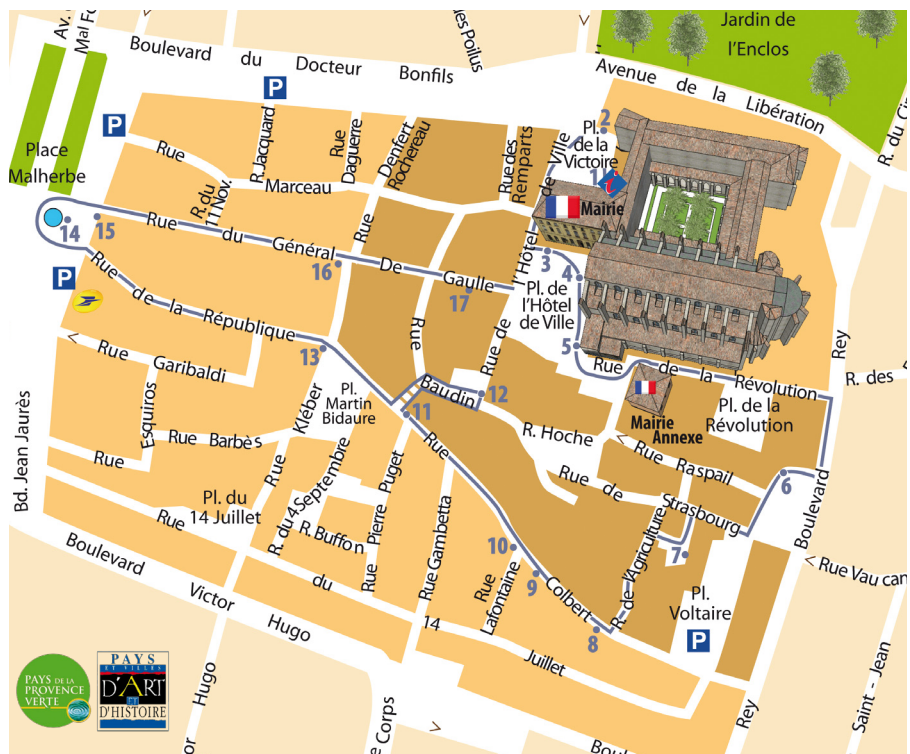
Cette initiative est menée à l'échelle du territoire de la Provence Verte, sous le label du Pays d'Art et d'Histoire, en collaboration avec la commune. Le parcours concernera le centre-ville et signalera, grâce à 17 panneaux, les éléments notables du patrimoine historique.

Cette balade séduira, bien sûr, les visiteurs estivaux mais pourra aussi intéresser les Saint-Maximinois,

notamment les nouveaux venus qui ne savent peut-être pas tout des richesses qu'abrite cette belle ville.

Au départ de l'Office du Tourisme, vous pourrez vous procurer un dépliant explicatif qui vous guidera tout au long de cette visite dans les rues du centre historique. Chaque panneau constituera un commentaire à lire librement, tout en appréciant les diverses illustrations proposées.

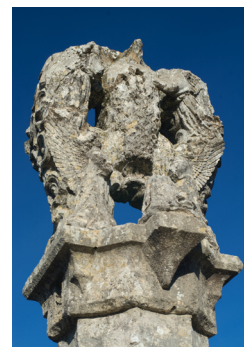
La mise en place de ce parcours a été rendue possible grâce au travail du syndicat mixte de la Provence Verte, des services municipaux, du Conseil général du Var, mais également à la conscience citoyenne des Saint-Maximinois qui ont accepté de prêter un morceau de leur façade pour la mise en place de certains panneaux.



## QUATRE SAINTS RETROUVENT LEUR BASILIQUE

Le 27 mai dernier, quatre magnifiques panneaux sur bois ont réintégré leur écrin. Représentant saint Sébastien, saint Laurent, saint Thomas d'Aquin et saint Dominique, ces quatre panneaux peints à l'huile sur bois, de 1,80 mètre de haut, ont été placés dans la première chapelle latérale Sud. Datant du XV<sup>e</sup> siècle, anonymes, L. Rostan fait état d'une attribution au bienheureux André Abellon, prieur du Couvent royal en 1375. Ils ont été classés en 1908 et leur état réclamait une restauration que la Commune a donc commandée à T. Matsunaga, pour la couche picturale, et G. Tournillon, pour le support bois. Cette intervention a été faite en collaboration étroite avec les services de la D.R.A.C. et du C.I.C.R.P. Leur restauration a notamment permis à des spécialistes japonais de mieux étudier leur histoire. Ils seront prochainement mis en valeur à la manière d'une petite exposition qui explicitera les résultats de cette étude.

## LE VRAI VISAGE DU SAINT-PILON



L'oratoire dit du Saint-Pilon est un monument emblématique de l'histoire et du patrimoine de la commune. Son emplacement est identifié par la tradition comme le lieu où, le jour de sa mort, Marie-Madeleine fut transportée de sa grotte et déposée par les anges pour recevoir la communion des mains de Maximin. Édifié au XV<sup>e</sup> siècle, il a été classé monument historique par arrêté du 19 novembre 1910. Il a subi d'importantes altérations qui le rendent aujourd'hui méconnaissable et menacent sa conservation. Il est donc important de stopper cette dégradation en procédant, dans un premier temps, à un nettoyage suivant les recommandations du Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine. Cette opération permettra de prendre une décision experte quant à son éventuelle restauration. Actavista, qui réalise des travaux dans le domaine du patrimoine tout en s'inscrivant dans une politique d'intégration sociale et professionnelle, a été retenue pour un montant de 5 810,00 € H.T. (non soumis à la TVA). L'Association Santo Madaleno prendra en charge une partie du coût des travaux. Très bientôt, les Saint-Maximinois et les nombreux visiteurs estivaux pourront donc venir découvrir un aspect du Saint-Pilon plus proche de la belle sculpture d'origine.

## LE FORUM DES ASSOCIATIONS FÊTE SES 10 ANS !



Le Forum des Associations de la ville de Saint-Maximin constitue un moment fort de la rentrée. Il permet à chaque habitant de venir s'informer, découvrir ou redécouvrir les différentes activités proposées. Et elles sont nombreuses !



Sportives, culturelles, commémoratives, sociales, ludiques, didactiques ou solidaires, elles permettent à tous de s'impliquer dans la vie publique de la cité. D'ailleurs, le choix du mot *Forum* pour désigner ces rencontres n'est pas anodin. À l'origine, ce terme désignait le quartier central et essentiel de la

citée antique. Lieu de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs politiques, religieux, sociaux et économiques de la ville, il représentait, spatialement, le cœur de la vie publique et citoyenne.

Or, il existe à Saint-Maximin une véritable culture de la vie associative. Les responsables associatifs effectuent, sans relâche et avec dévouement, un vrai travail de fond qui donne vie à une activité associative dense et intense. Consciente de la qualité du travail accompli jour après jour par tous les bénévoles, la commune de Saint-Maximin souhaite réaffirmer son soutien à l'ensemble du monde associatif, notamment à l'occasion du Forum des Associations, qui permet non seulement de trouver des informations mais surtout de nouer des contacts indispensables à une bonne intégration dans la vie de la cité.



C'est donc un événement majeur du calendrier de la vie associative. Organisé tous les ans le deuxième samedi du mois de septembre par les services communaux, il fêtera cette année sa première décennie d'existence. Toutes les associations de la commune sont vivement invitées à y participer. Le public pourra ainsi rencontrer, sur les différents stands, les responsables associatifs et assister aux diverses démonstrations sportives qui ponctueront la journée. Côté divertissement, un parcours d'accrobranche sera installé dans les arbres du jardin et des structures gonflables amuseront petits et grands.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher du Service Sports et Vie Associative - Maison de la Jeunesse et des Associations  
Bd Rey - 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume  
04 94 59 39 75 / associations@st-maximin.fr

